



Paiements cotisations retraites salariés agricoles

Par **roulie**, le **27/02/2009** à **11:23**

Bonjour,

Depuis peu tous les agriculteurs ont reçu un avis de redressement de cotisation a payer remontant sur de nombreuses années en arrières (voire 15ans dans certains cas), est il normal que la MSA réclame ces cotisations vieillesse dues (sachants que toutes les autres ont été appellé et payés) au fait de l'embauches de travailleurs étrangers occasionnel déclaré à la MSA il y a des années en arrières? Les déclarations ayant été faites la MSA ne peut elle etre tenue pour responsable si elle n'a pas appellé ces cotisations dans les temps? Et au vu su fait que ce sois des travailleurs étranger pourquoi devrions nous payer les cotisations vieillesse car ils ne toucheront pas de retraites?! (car beaucoup sont embauché pour moins d'un mois!)

Merci beaucoup,

Par **natacha**, le **04/03/2009** à **18:07**

Bonjour,

Je vous invite à adresser directement votre réclamation à la caisse agricole, qui elle seule est en mesure de répondre.

Bonne journée.